

Ministère de la Communauté Française

Département de l'Education, de la
Recherche et de la Formation.

Direction Générale de la Formation,
de la Promotion Sociale, de
l'Enseignement à Distance et des
Allocations et Prêts d'Etudes.

Service de l'Enseignement
de Promotion Sociale.

1040 Bruxelles, le 29 Jan 97
Rue de la Science, 43
02 / 238.86.11

1

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: YD / Dossier pédagogique 1865

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de Formation : PLAFONNAGE: TECHNIQUES ET METHODES DE BASE
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE
 TRANSITION
Code Référence : 274009U11C1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



G. Schmit

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Steels(02/238.86.44) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1.Finalités générales

Conformément à l'article 7, § 1^{er} et 2^{ème} du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2.Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à étudiant en formation d'acquérir :

- des compétences et des habiletés nécessaires à la réalisation de travaux élémentaires de plafonnage, sous la responsabilité d'un professionnel qui en définira les procédures et les conditions de réalisation ;
- des méthodes de travail rigoureuses pour des réalisations soignées ;
- des attitudes de respect des règles de sécurité et d'ordre tant vis à vis de l'équipe que vis-à-vis du matériel ;

en développant les compétences générales suivantes :

- poser des questions pour comprendre l'utilité d'une règle de sécurité et d'une consigne de travail ;
- dégager une méthodologie personnelle pour
 - comprendre un message
 - traiter une information
 - anticiper les solutions possibles à un problème de réalisation pratique
 - s'intégrer dans une équipe de travail ;
- expliciter oralement les différentes étapes d'un mode opératoire ;
- développer les comportements qui démontrent son souci de tenir compte de l'évaluation de son travail ;
- prendre conscience de ses propres difficultés pour atteindre la maîtrise de certaines habiletés et en tenir compte pour y remédier au cours de la formation ou sur son temps libre ;
- se faire une opinion personnelle sur les différents aspects du métier d'aide plafonneur : conditions de travail, règles de sécurité et consignes de qualité

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1.CAPACITES

En français :

Lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne
s'exprimer oralement et par écrit : produire des messages adaptés à la situation de communication (celle-ci étant d'un niveau de langue courant)

En mathématiques :

Calculer

- ♦ reconnaître l'opération fondamentale à effectuer pour résoudre un problème mathématique courant (addition, soustraction, multiplication, division);
- ♦ maîtriser le système de numération en base 10;
- ♦ opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités
- ♦ connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10;

Savoir structurer l'espace et ses composants

- ♦ reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques;
- ♦ calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes;
- ♦ calculer l'aire de ces solides;
- ♦ dans un plan donné, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée.

Savoir mesurer

- ♦ pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée, (cas simples) .

2.2.TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU

C.E.B. certificat d'études de base

PLAFONNAGE : TECHNIQUES ET METHODES DE BASE

Annexe 3

RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT

Recommandation : AUCUNE

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

En se référant aux finalités particulières de l'unité de formation, reprises en annexe 1,

En fin d'unité de formation, l'étudiant sera capable de :

Pour les capacités spécifiques du cours :

TRAVAUX PRATIQUES DE PLAFONNAGE ET METHODES DE TRAVAIL

| ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT | OBJECTIFS : COMPETENCES, HABILETES ET ATTITUDES A EVALUER |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> entretenir l'outillage courant | identifier l'outillage nécessaire à l'exécution de travaux simples de plafonnages en expliquer l'utilité et le maniement en expliquer les types de détérioration justifier les mesures à prendre pour assurer une longévité normale de cet outillage en toute circonstance, manier l'outillage dans le respect des consignes de maintenance et en assurer le rangement après toute utilisation |
| <ul style="list-style-type: none"> connaître les différents types d'échafaudage, | choisir les différents types d'échafaudage nécessaires à l'exécution des travaux ; en expliquer les méthodes d'agencement, leur utilité et leurs conditions de sécurité ; participer au montage de l'échafaudage en respectant une méthode logique ; anticiper les conditions d'accidents de travail et de détérioration du matériel utiliser ce matériel en tenant compte de l'espace disponible et des conditions de sécurité tant vis-à-vis de soi que des autres membres de l'équipe |
| <ul style="list-style-type: none"> reconnaître une forme commerciale d'un enduit, d'un plâtre | lire les étiquettes des produits , en expliquer l'usage les reconnaître à vue expliciter les conditions de manipulation et de préservation pour en tenir compte dans leur utilisation |
| <ul style="list-style-type: none"> préparer manuellement et mécaniquement les mélanges d'enduit, de plâtre , de colle dans le respect des mesures de sécurité et d'hygiène | adopter une méthode de préparation des différents produits en tenant compte des critères d'utilisation et d'économie au cours de la préparation, mettre en œuvre les habiletés tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité tant du matériel que des personnes |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">réaliser l'enduisage de petites surfaces planes sans retour de fenêtres, pose d'arêtier ni finition | <p>déterminer la surface à enduire ;</p> <p>appliquer l'enduit en tenant compte des critères de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none">adéquation de l'enduit à la tâche à accomplir ;adaptation du choix de l'outil ;qualité du mélange du produit ;sens de la finition ;travail soigné et rapide <p>évaluer son travail et/ ou accepter les résultats d'une évaluation extérieure</p> |
|---|--|

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable

- de réaliser divers travaux d'enduisage de petites surfaces planes sans retour de fenêtre, pose d'arêtier ni finition
- en justifier le mode de préparation en fonction des consignes de sécurité, d'économie

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ✓ adéquation entre la phase de préparation et la tâche à réaliser ;
- ✓ niveau de respect des règles de sécurité ;
- ✓ niveau de l'habileté manuelle durant l'exécution des travaux ;
- ✓ prise en compte des techniques du maniement des outils ;
- ✓ niveau de respect des critères de qualité de la prestation tels que :
 - adéquation de l'enduit à la tâche à accomplir ;
 - adaptation du choix de l'outil ;
 - qualité du mélange du produit ;
 - sens de la finition ;
 - travail soigné et rapide

PLAFONNAGE : TECHNIQUES ET METHODES DE BASE

Annexe 6

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant

6 janvier 1997



Direction générale de la formation, de la
promotion sociale, de l'enseignement à
distance et des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement de
promotion sociale

Inspection

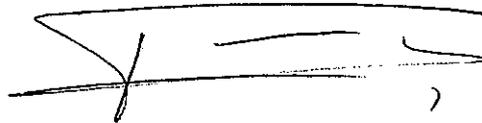
Monsieur A. COLLINET
Inspecteur coordonnateur
43, rue de la Science
1040 BRUXELLES

Objet: Dossier pédagogique de régime 1.

1866 U PLAFONNAGE: TECHNIQUES ET METHODES DE BASE
Deuxième examen.

La plupart des remarques ont été rencontrées, sauf celle qui porte sur les compétences générales. Ces compétences générales telles qu'elles sont présentées à l'annexe 4 ne sont pas reprises sous un cours. Cette situation n'est pas claire et n'est donc pas acceptable.

Les compétences générales devraient être transférées vers les finalités particulières.



J. DUEZ
Inspecteur